

I.Pawlotsky

Séminaire du 21 mars 2012

Le choix du récit de vie comme outil d'évaluation : Le devenir des anciens d'une école nouvelle.

L'objet de ma recherche porte sur le devenir des anciens élèves de l'école nouvelle la Source, de Meudon. Créée en 1946 par Roger Cousinet et François Chatelain, la Source est un établissement privé mixte et non confessionnel qui s'inscrit dans le mouvement de l'éducation nouvelle et propose un cursus scolaire complet, de la grande section de maternelle jusqu'au baccalauréat. L'établissement, qui s'affirme comme « l'héritier du Mouvement d'Education nouvelle, a pour principe fondamental de mobiliser l'activité de l'élève dans la perspective de l'épanouissement individuel et social », et mène de pair trois objectifs : « le développement de la personnalité et l'aptitude à la vie sociale, la réussite scolaire et le goût de la culture, et la préparation à la vie professionnelle »¹

Dans cette perspective, l'établissement privilégie un certain nombre de compétences telles l'apprentissage de la vie sociale (notamment la responsabilisation et la mise en place de projets en équipe), l'acquisition de l'autonomie, l'ouverture vers l'extérieur, le développement de l'expression et de la créativité par des activités diverses (sport, théâtre, musique, arts plastiques, audio-visuel, informatique). Ces valeurs et compétences sont développées à tous les niveaux d'enseignement, en fonction de l'âge des élèves et des projets de l'équipe éducative. Plusieurs générations d'élèves, ainsi placées au centre du système éducatif et au cœur de la réflexion des enseignants, ont grandi dans un environnement spécifique, différent du système traditionnel.

On peut alors s'interroger sur les effets d'une telle éducation sur l'évolution ultérieure des élèves. Passée leur scolarité, que deviennent-ils ? La formation a-t-elle une influence sur leur parcours ultérieur, sur leurs choix de vie, sur leurs représentations ?

Si la plupart des études portant sur le devenir des anciens élèves issus des écoles nouvelles sont de nature quantitative (Bosse, 1989 ; Finkelmeyer, 2001 ; Shankland, 2007), l'objectif de cette recherche est de mesurer les effets d'une scolarité différente sur le long terme, en recueillant de la part des anciens élèves le récit de leur vécu dans l'établissement puis de leur itinéraire scolaire et professionnel. Notre objectif n'est pas d'évaluer en termes de performances, mais d'identifier les traces d'une scolarité différente laissées dans la mémoire des individus, et de comprendre les liens éventuels entre ces traces et le devenir ultérieur des anciens élèves.

La population interrogée est composée d'anciens élèves nés entre 1972 et 1977 et ayant accompli toute ou une partie de leur scolarité à la Source entre 1978 et 1995. Il s'agit donc de personnes interrogées quinze à vingt ans après la fin de leurs études secondaires. Cet intervalle nous semble bien correspondre aux différentes phases de la vie : le temps des

¹ Informations extraites du site internet de l'établissement La Source. www.ecolelasource.org/

études, l'entrée dans la vie active, les premières expériences professionnelles et la stabilisation et l'intégration sociale.

Le choix de l'histoire orale et plus particulièrement du récit de vie s'est imposé à nous comme moyen privilégié d'évaluer les effets d'une scolarité différente sur le long terme. Que peut-on évaluer et comment évaluer ces effets ? Telles sont les questions qui guident notre réflexion.

Quels effets le récit de vie permet-il de mesurer ?

Donner directement la parole aux anciens élèves, susciter un récit qui tire sa substance de l'évocation de souvenirs d'une scolarité différente, de réflexions personnelles et de l'analyse de leurs parcours respectifs nous permettent de collecter des témoignages oraux en suscitant des sources « de l'intérieur ». Nous nous appuyons dans notre démarche sur la définition du récit de vie donnée par D.Bertaux ², résultant d'une interaction entre le narrateur et son interlocuteur et correspondant à un récit personnel dont la dimension subjective est prépondérante ; nous faisons le choix d'appréhender le devenir des anciens élèves de l'intérieur, à partir de leurs points de vue pour saisir leur vécu, leurs souvenirs, leur culture et leurs représentations.

S'il s'agit bien d'inciter les anciens élèves à raconter leur expérience scolaire, leur trajectoire biographique, nous orientons le récit de vie vers la description d'expériences pertinentes pour l'étude de notre objet. La consigne de départ³ a permis de donner la direction générale du récit, l'initiative des thèmes développés et de la logique du discours revenant aux enquêtés.

A travers les récits recueillis, nous souhaitons appréhender les anciens élèves non seulement pour ce qu'ils ont vécu, ce qu'ils ont fait (leurs parcours depuis leur entrée à la Source jusqu'à aujourd'hui), mais également pour ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont aujourd'hui et ce qu'ils pensent, afin d'avoir une meilleure connaissance de leurs représentations et de leur identité. Dans cette perspective, le récit de vie permet de mettre à jour plusieurs éléments susceptibles d'évaluer les effets d'une scolarité différente sur le long terme.

1/ La temporalité

En racontant leur parcours depuis leur entrée dans l'établissement jusqu'à aujourd'hui, les anciens élèves interrogés décrivent une suite de faits temporels, permettant d'étudier l'action dans la durée en privilégiant le point de vue diachronique. Les récits recueillis permettent ainsi de mettre à jour des parcours différents et de rechercher s'il existe des logiques d'action, des processus communs.

En racontant leur parcours, les narrateurs font parfois référence au contexte des années de leur enfance ou de leur adolescence, contribuant à ancrer ces récits dans une réalité socio-historique, et à retrouver les traces d'une époque révolue, celle des décennies 1970-1990. Ces récits correspondent donc à la perception d'une réalité passée, celle de la génération des « trentenaires ». Mais si cette étude s'inscrit dans le contexte des années 1970-1990, notre

² Bertaux D. (2010) : *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.

³ Nous demandons aux enquêtés de raconter leur vécu scolaire dans l'établissement puis leur parcours ultérieur, depuis leur sortie de l'établissement jusqu'à aujourd'hui.

approche est différente de celle de l'historien qui confronte ses sources, les compare pour parvenir à une histoire objective de la réalité passée. A la différence de l'historien en quête de vérité objective, nous recherchons à travers les récits ce qui reste dans la mémoire des anciens élèves, sous forme de « traces⁴ », de leurs années vécues à la Source, afin de dégager l'atmosphère de l'école, le climat général, la nature des relations entre les différents acteurs, les faits marquants vus et ressentis de l'intérieur. Ce que nous cherchons à atteindre n'est donc pas la vérité avec un grand V, mais la vérité des témoins en situation, à un moment donné. L'intérêt ne réside pas dans la quantité d'informations factuelles recueillies mais dans la représentation de la réalité qu'en ont les enquêtés, l'enquête orale permettant ainsi non seulement de retrouver les traces d'un vécu scolaire appartenant à une époque révolue, mais aussi de repérer chez les personnes interrogées, des sensibilités différentes à l'égard de leur vécu, révélatrices de leur vision du monde⁵.

Vécus et racontés par les anciens élèves nés dans les années soixante-dix, ces récits de vie sont d'abord le produit d'une génération, et ne seraient pas racontés de la même façon par la génération précédente ou la génération suivante, puisque ce vécu s'inscrit fortement dans un contexte scolaire et historique spécifique. La mémoire sollicitée est donc fortement liée à l'expérience d'une génération, celle des 33-38 ans. Cependant, si tous les anciens élèves interrogés ont en commun le vécu d'une scolarité particulière, tous ne racontent ni n'interprètent leur vécu de la même façon : Les points de vue, les représentations diffèrent selon le statut de chacun pendant sa scolarité (des différences d'interprétation d'une même situation apparaissent selon la situation et la manière dont les enquêtés se percevaient en tant qu'élèves : niveau scolaire, origine sociale) et ces différences sont également accentuées par le contraste des personnalités. Au-delà des informations recueillies sur leur expérience scolaire et leur parcours, les enquêtés donnent sens à leur vécu, à leur itinéraire de vie. Nous travaillons donc sur des récits subjectifs, où la mémoire et l'identité des individus sont au cœur de ces récits.

2/ Des représentations

Donner la parole aux témoins, c'est solliciter leur mémoire. Cette mémoire est moins appelée à fournir des renseignements sur les faits tels qu'ils se sont passés que de révéler les significations dont ces faits ont été représentés ou remémorés.

La mémoire est évocation de faits mais surtout reconstruction permanente du passé, en fonction des événements présents. Le récit de vie, s'il est évocation du passé, s'énonce dans le présent et dans une interaction qui influe sur le ressenti et le récit lui-même : « il est le présent d'un passé », pour reprendre la célèbre formule de Saint-Augustin définissant la mémoire⁶. La trace du passé n'est que la trace d'une impression remaniée par le présent. Les enquêtés interrogés nous livrent ainsi des récits de leur passé à la lumière de la suite de leur histoire, en fonction du présent. (Citons l'exemple d'un ancien élève racontant son parcours scolaire en se

⁴ Peyronnie H. (1998) : Quelles traces de leur scolarité chez d'anciens élèves de classes Freinet ? *Freinet 70 ans après*, Presses universitaires de Caen.

⁵ Joutard P. (1983) : *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris : Hachette, p 180.

⁶ Saint Augustin (1964), *Les Confessions*, livre XI, trad. Joseph Trabucco, Paris : Garnier, p 269.

référant sans cesse à ce qu'il est devenu aujourd'hui. Le récit de son expérience scolaire est analysé à la lumière de sa réussite professionnelle actuelle, tous les souvenirs de son vécu scolaire, sélectionnés, prennent sens dans ce qu'il est devenu ultérieurement).

Le passé est donc reconstruit par celui qui raconte, parce qu'il est perçu en fonction du statut actuel de l'interviewé⁷. Chaque témoin tend à hiérarchiser les événements qu'on lui demande d'évoquer en fonction de son expérience individuelle⁸. Les récits de vie recueillis dépendent ainsi à la fois des acteurs et du moment où ils sont énoncés, puisqu'à chacune des périodes de la vie correspond une interprétation, une réévaluation différente de sa propre trajectoire en fonction des perspectives présentes. Sans oublier que dans les mécanismes de reconstruction du passé, les regrets de l'âge doré de la jeunesse peuvent aussi influencer sur la perception présente de ce passé. Discours subjectifs dans leur forme et leur contenu, les récits de vie résultent donc d'une mise en ordre et d'une interprétation qu'en font les enquêtés sur les événements vécus. Chacun raconte en sélectionnant, en taisant certains aspects de son vécu, en hiérarchisant les informations, s'attachant à effacer les contradictions et construire une cohérence dans son parcours.⁹ Reconstruction subjective et arbitraire de la réalité, le récit de vie résulte du choix du narrateur d'organiser les événements selon un ordre chronologique et subjectif. Ainsi, chaque enquêté nous livre une histoire différente, les uns évoquant leur parcours scolaire en fonction de leur réussite professionnelle actuelle, les autres évoquant leurs difficultés passées liées au traumatisme du passage d'un établissement différent à un établissement traditionnel, d'autres encore nous racontent leur parcours en insistant sur le rôle déterminant d'un professeur de l'établissement, etc.

Dans le cadre de notre travail, se pose alors une question : Quelle place accorder à cette reconstruction du passé, aux défauts de la mémoire, à ses « petits arrangements » ? Dans quelle mesure ces récits subjectifs peuvent-ils nous renseigner sur les effets d'une scolarité différente ?

Nous considérons que la part de fiction, d'imaginaire ou d'interprétation renvoie à la réalité d'un sujet et qu'ils sont par conséquent objet d'étude. Ces vérités subjectives permettent de faire émerger les représentations du vécu des anciens élèves, narrateurs de leur récit de vie. Il s'agit de travailler sur la dimension du rapport du sujet à son histoire. En partant des réalités reconstruites de leur histoire scolaire, l'objectif est de mieux comprendre la manière dont cette expérience a été subjectivement vécue et ressentie, d'identifier les éléments valorisés ou rejetés dans l'histoire de chacun afin d'avoir une meilleure connaissance des populations interrogées. Si l'on se place dans cette perspective, l'a posteriori des sources orales dénoncé par JJ Becker¹⁰ n'est plus un handicap, puisque le laps de temps écoulé entre le passé raconté et le présent est un des intérêts de l'étude : Comment, quinze à vingt ans plus tard, les élèves se remémorent-ils leur passé ? Quels souvenirs, quelles traces gardent-ils de leur scolarité

⁷ Aron-Schnapper D., Hanet D. (1978). : Archives orales et histoire des institutions sociales, *Revue française de sociologie*, XIX-2, Avril-juin 1978, p 261-275.

⁸ Becker J.J. (1987) : Le handicap de l'a posteriori, Questions à l'histoire orale. Table ronde du 20 juin 1986, *Les Cahiers de l'IHTP*, 4, p 95-97.

⁹ Bertaux D., *Op.Cit.*, p 37.

¹⁰ Becker J.J., *Op.Cit.*

différente ? Et quelle analyse font-ils de leur parcours au regard de ce qu'ils ont été et de ce qu'ils sont aujourd'hui ?

3/ Une « identité sourcière » ?

C'est clairement la question de l'identité qui est questionnée à travers ces récits de vie qui, comme nous l'avons évoqué précédemment, peuvent être considérés comme une mise en forme de l'expérience vécue, s'appuyant sur la mémoire du narrateur, et constituée de faits réels, mais aussi de souvenirs, d'oublis, d'erreurs. En racontant leur vécu sous forme de récit, les enquêtés s'efforcent de donner une certaine présentation de soi. En se racontant, en racontant son expérience vécue, ses souvenirs, ses choix, son parcours ultérieur, chacun engage une part de lui-même et de son rapport au monde. Chaque récit, dans sa forme et son contenu, est donc à considérer comme un support de construction d'identités, contribuant à façonner une image de soi.

Appréhendés ainsi, ils nous renseignent, dans leur forme et leur contenu, sur ce que sont devenus les anciens élèves, sur les liens éventuels qui existent entre leur vécu, leur perception présente et leur devenir. La cohérence interne de chaque discours est alors à considérer comme révélatrice des représentations et des perceptions de chacun. De plus, ces récits de vie s'appuient sur une forme de discours spécifique : la narration. Chaque personne interrogée racontant son histoire utilise des ressources linguistiques qui lui sont propres, révélant une facette de sa personnalité, de son identité. Le vocabulaire, le ton, les hésitations, les silences, les rires, sont autant d'éléments susceptibles de nous renseigner non plus seulement sur les faits, mais sur les représentations mentales des individus. Le recours au récit de vie permet d'évaluer, au-delà des déclarations des personnes interrogées, les effets visibles et moins visibles, sous-jacents, donnant ainsi accès à la connaissance d'univers représentatifs d'une culture, appréhendés de l'intérieur, à partir d'expériences singulières.

Les premiers entretiens menés révèlent ainsi une grande aisance orale de la part des enquêtés, un certain plaisir à se raconter, et une envie de transmettre, de faire connaître leur vécu scolaire, de le faire partager. Chacun insiste sur la singularité de son expérience, sur les effets positifs de son vécu scolaire. Parmi ces effets, beaucoup évoquent, entre autres, l'importance de l'autonomie dans leur cursus, et plus tard dans leur vie sociale et professionnelle. Mais l'analyse de certains récits rend compte d'une autre réalité, sous-jacente : L'autonomie, compétence développée au sein de l'établissement, assimilée par les élèves et transférée dans leur vie sociale et familiale a, dans plusieurs cas, contribué à créer un conflit entre les élèves et leur famille acceptant difficilement cette aspiration à l'indépendance. Il s'agit donc, à travers la diversité des expériences, des parcours, des récits, des manières de se raconter, de dévoiler les effets attendus et plus inattendus de cette scolarité différente.

Mais à partir de la diversité de ces récits, comment évaluer, mesurer les effets d'une scolarité différente ?

Une analyse comparative « multiscalaire¹¹ » :

Si notre objectif est avant tout de saisir les traces du vécu scolaire quinze à vingt ans plus tard, d'identifier les parcours des individus, de rechercher si il existe des logiques d'action, des processus communs, de comprendre les représentations et le sens que les acteurs donnent à leurs actions, et ainsi tenter de définir les éléments constitutifs d'une « identité sourcière », il nous faut dépasser la singularité et la diversité des expériences. La confrontation et la mise en rapport des différents témoignages d'une part, la comparaison avec d'autres sources documentaires d'autre part, doivent ainsi nous permettre d'atteindre progressivement une représentation du vécu et du devenir des anciens élèves.

Dans cette perspective, nous faisons le choix de mener plusieurs analyses comparatives en parallèle, à différentes échelles :

- En comparant les différents parcours de vie dans leur dimension diachronique, nous recherchons des récurrences, des logiques d'action, des processus, c'est-à-dire des enchaînements de situation et d'action qui s'inscrivent dans la durée. Nous tentons ainsi de mettre en valeur les similitudes dans des parcours à priori différents¹². A titre d'exemple, les premiers récits, malgré la diversité des parcours, révèlent dans de nombreux cas l'importance d'un acteur de l'établissement dans le devenir des élèves. L'influence du rôle d'un enseignant en particulier au cours de la scolarité semble être un élément déterminant dans le choix de vie (scolaire et professionnel) et l'évolution ultérieure des futurs adultes.
- Nous comparons également les traces du vécu scolaire laissées dans la mémoire des anciens élèves afin de dégager les éléments marquants de leur scolarité. Les premiers entretiens montrent que ces récits sont fortement contextualisés, et que l'établissement est perçu comme un espace social par définition multiple : espace de vie, de loisirs, de relations très fortes entre les élèves et leurs professeurs, espace d'apprentissage et de pratiques pédagogiques, espace d'apprentissage de la vie sociale, lieu de créativité, etc...
- D'autre part, la confrontation, la comparaison entre les différents récits analysés dans leur forme et leur contenu doivent permettre de dégager les représentations des enquêtés, afin d'identifier si il y a des éléments communs constitutifs d'une identité

¹¹ Nous empruntons à la méthode géographique pour qualifier notre démarche, qui se situe à plusieurs échelles : Il s'agit de partir d'une analyse comparative des données internes de chaque récit, pour ensuite comparer ces données entre elles, les confronter à d'autres documents nous renseignant sur les objectifs et le fonctionnement de l'établissement (à l'époque concernée), et à terme, comparer les résultats de notre recherche avec les résultats d'autres études menées sur le même sujet.

¹² Bertaux D. et Bertaux-Wiame I. (1980) : *Une enquête sur la boulangerie artisanale en France*, Rapport au CORDES. En ligne sur <http://www.daniel-bertaux.com>

sourcière (exemple : choix de vie, choix éducatifs, attitude au travail, capacités d'adaptation, etc.)

- Mesurer les effets d'une scolarité différente ne peut, à notre sens, se limiter à des comparaisons reposant uniquement sur les récits recueillis. La confrontation entre les compétences acquises à la Source (recueillies sur la déclaration des enquêtés) et le discours officiel de l'époque, (les objectifs déclarés par l'établissement pendant la période concernée, en termes de compétences, de valeurs, issus des documents officiels) peut également permettre de mesurer les résultats sur le long terme : Les anciens élèves revendiquent-ils ces acquis, y font-ils référence (de façon visible ou moins visible) dans leurs récits ? Leur manière de penser et d'être dans la vie, dans le travail et leurs choix ultérieurs sont-ils en adéquation avec les valeurs, les compétences, savoir-faire et savoir-être développés au cours de la scolarité ? Il s'agit ainsi de dégager les apports et les limites d'une telle formation scolaire. Cette question ne peut être appréhendée sans une bonne connaissance du terrain dans lequel ont évolué les anciens élèves. D'où la nécessité de définir la spécificité de l'établissement en tant qu'école nouvelle, d'en connaître le fonctionnement, à savoir les conditions administratives, pédagogiques, matérielles et humaines, et les conditions générales de l'époque dans lesquelles les élèves interrogés ont accompli leur scolarité.

Cette démarche comparative permet ainsi de déterminer les effets d'une pédagogie particulière héritée de la pensée de Roger Cousinet et François Chatelain. C'est la question de l'héritage qui est posée : Il s'agit de mieux connaître qui sont ces anciens élèves formés dans une école différente dans les décennies 1970-1990 afin de comprendre ce que produit, sur le long terme, la pédagogie prônée par les fondateurs et mise en œuvre par l'établissement.

Mais évaluer les effets d'une scolarité sur le long terme doit prendre en compte une difficulté majeure : Comment, à travers les différents parcours de vie, les traces du vécu scolaire, les représentations issues des récits, faire la part entre le rôle de la formation scolaire et celui de l'éducation familiale ? C'est, il nous semble, l'analyse croisée des parcours de vie, des différentes perceptions des conceptions et des motivations des anciens élèves qui peuvent peut-être permettre de répondre partiellement à cette question, du moins tenter de dégager des lignes de partage entre influences scolaires et familiales. Sans oublier que l'origine socio-culturelle – privilégiée- des élèves de cet établissement les prédispose à une certaine réussite socio-professionnelle.

La question de la mesure des effets d'une scolarité différente est donc complexe, et doit prendre en compte toutes ces données. Il nous semble souhaitable, dans une ultime approche comparative, d'analyser les résultats en les confrontant aux résultats

issus d'autres études du même genre, malheureusement aujourd'hui peu nombreuses¹³. C'est encore une fois la démarche comparative, mais cette fois à l'échelle de plusieurs études, qui peuvent permettre d'identifier s'il existe, de façon plus générale, des traits communs entre les élèves issus de ces établissements différents.

¹³ Bergeron P. : *Anciennes, anciens élèves du LPI Jaunay-Clan : Trajectoires et construction identitaire*, Thèse de Doctorat en Sciences de l'éducation (en cours), sous la direction de M.A. Hugon, Université Paris-Ouest Nanterre.

Références bibliographiques :

- Aron-Schnapper D., Hanet D. (1978). : Archives orales et histoire des institutions sociales, *Revue française de sociologie*, XIX-2, Avril-juin 1978, 261-275.
- Becker J.J. (1987) : Le handicap de l'a posteriori, Questions à l'histoire orale. Table ronde du 20 juin 1986, *Les Cahiers de l'IHTP*, 4, 95-97.
- Bertaux D. (2010) : *Le récit de vie*. Paris : Armand Colin.
- Bertaux D. et Bertaux-Wiame I. (1980) : *Une enquête sur la boulangerie artisanale en France*, Rapport au CORDES. En ligne sur <http://www.daniel-bertaux.com>
- Bosse F. (1989) : *Etude statistique auprès des anciens élèves des lycées expérimentaux de Saint-Nazaire et d'Oléron*, Mémoire de DEA de sociologie, Université de Nantes.
- Finkelmeyer J. : *L'école Waldorf en France vue et vécue par ses anciens élèves : devenir social et professionnel des anciens élèves Waldorf*, Mémoire de maîtrise sous la direction de G. Pigault (2001) pour l'obtention du diplôme des Hautes Etudes des Pratiques sociales, Université Marc Bloch de Strasbourg.
- Joutard P. (1983) : *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris : Hachette.
- Peyronnie H. (1998) : *Quelles traces de leur scolarité chez d'anciens élèves de classes Freinet ? Freinet 70 ans après*, Presses universitaires de Caen.
- Saint Augustin (1964), *Les Confessions*, livre XI, trad. Joseph Trabucco, Paris : Garnier.
- Shankland R. (2007) : *Adaptation des jeunes à l'enseignement supérieur - Les pédagogies nouvelles : Aide à l'adaptation ou facteur de marginalisation ?*, Thèse de Doctorat de Psychologie clinique et de Psychopathologie sous la direction de M. Ionescu, Université Paris VIII.

Site internet :

Ecole nouvelle La Source : Maternelle-Primaire, collège, lycée -Objectifs fondamentaux (page consultée le 2 mars 2012) sur :

www.ecolelasource.org/
